



Association des Maires
du Département
du Territoire de Belfort

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Samedi 6 juin 2015

L'Assemblée Générale de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est déroulée le samedi 6 juin 2015 à 09h30 à l'Hôtel de Ville de Belfort, sous la présidence de M. Pierre REY.
Une cinquantaine d'élus et une trentaine d'invités étaient présents.

A la tribune :

A 9h30 :

M. Pierre REY, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, Maire d'Autrechêne
M. Jean-Luc ANDERHUEBER, 2^{ème} Vice-président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, Maire de St Germain le Châtelet
M. Yves BISSON, Trésorier de l'association, Maire de Novillard

A 10h30 :

M. Pascal JOLY, Préfet du Territoire de Belfort
M. Michel ZUMKELLER, Député-Maire de Valdoie
M. Damien MESLOT, Député-Maire de Belfort, Président de la CAB
M. Gérard LARCHER, Président du Sénat
M. Alain JOYANDET, Sénateur de Haute-Saône
M. Cédric PERRIN, Sénateur-Maire de Beaucourt
M. Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
M. Pierre REY, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort

Excusée : Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional de Franche-Comté



Après les présentations et remerciements d'usage, le Président, M. Pierre REY ouvre la séance.

1. Discours du Président

Le Président remercie tout d'abord ses collaborateurs et expose la situation actuelle des collectivités locales et en particulier des communes et des communautés de communes. Il souligne les difficultés rencontrées par celles-ci et notamment les inquiétudes soulevées par la baisse des dotations et la réforme territoriale de la Loi NOTRE dont les contours sont encore flous pour la majorité des élus. Il explique à nouveau ce que sont les grandes missions de l'Association des Maires et invite les élus présents à prendre connaissance du bilan de l'année 2014.

2. Bilan d'activités 2014

Le Président dresse le bilan des activités pour l'année 2014 (voir le document joint ou mis à disposition lors de l'AG).

➤ **Le bilan d'activités 2014 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

3. Bilan financier 2014

Le bilan financier (voir le document joint ou mis à disposition lors de l'AG), réalisé par l'expert-comptable, M. Matthieu OROSCO, du cabinet SOGESCO, fait apparaître un résultat net comptable de 8 008 €. Le bilan 2014 s'équilibre en actif comme en passif à 93 391€.

- **Le bilan financier 2014 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

4. Projets 2015 : Formation des élus, Journée de l'Echarpe

Le Président présente le plan de formation des élus 2015 dont les thèmes ont été choisis par les élus lors d'un recensement des besoins réalisé fin 2014.

Outre le Congrès des Maires du mois de novembre, le Président rappelle également que l'AMD90 organisera une Journée de l'Echarpe le 12 septembre prochain sur le thème de l'ECO-Investissement à Danjoutin (voir le document joint ou mis à disposition lors de l'AG).

- **Le programme pour la formation des élus 2015 ainsi que les autres projets sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

5. Budget prévisionnel 2015

Le Président présente le projet de budget 2015 équilibré en produits et charges pour un montant de 96 846 € (voir le document joint ou mis à disposition lors de l'AG). On peut noter que la contribution versée au Centre de Gestion pour les frais de personnel a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière. Celle-ci était restée stable depuis 2000. Cette augmentation s'explique par l'activité croissante de l'AMD90 depuis 10 ans.

- **Le budget prévisionnel 2015 est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

6. Cotisations 2015

Sur proposition du Bureau et adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration de l'Association des Maires du T. de Belfort, les taux de cotisations 2015 sont reconduits à l'identique de l'année 2014 (voir le document joint ou mis à disposition lors de l'AG) :

Cotisation des communes	> Reconduction du barème 2014
Cotisation des communautés	> Reconduction du barème 2014
Cotisation des syndicats intercommunaux	> Reconduction du tarif 2014
Cotisation personnelle des maires	> Reconduction du tarif 2014

En ce qui concerne les taux de l'Association des Maires de France (AMF) votés en novembre dernier, ceux-ci restent stables.

- **Les taux des cotisations 2015 sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

7. Election d'un nouveau membre du Conseil d'administration

Suite à l'élection de M. Florian BOUQUET en tant que Président du Conseil départemental et sa démission en tant que maire de la commune de Châtenois-les-Forges, un siège était à pourvoir au sein du conseil d'administration de l'association.

M. André BRUNETTA, nouveau maire de Châtenois-les-Forges, a souhaité poursuivre le travail de son prédécesseur au sein de l'association. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

- **M. BRUNETTA a été élu membre du Conseil d'administration, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.**

8. Discours des personnalités (10h40)

M. Pierre REY, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort
M. Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
M. Cédric PERRIN, Sénateur-Maire de Beaucourt
M. Damien MESLOT, Député-Maire de Belfort et Président de la CAB
M. Michel ZUMKELLER, Député-Maire de Valdoie
M. Pascal JOLY, Préfet du Territoire de Belfort

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h30.



Belfort, le 08 juin 2015

Le Président,

Pierre REY